

Zeitschrift: Monuments vaudois
Herausgeber: Association Edimento - pour le patrimoine
Band: 1 (2010)

Artikel: Un musée idéal : un projet pour le château de Chillon
Autor: Huguenin, Claire
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1053384>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un musée idéal

Un projet pour le château de Chillon

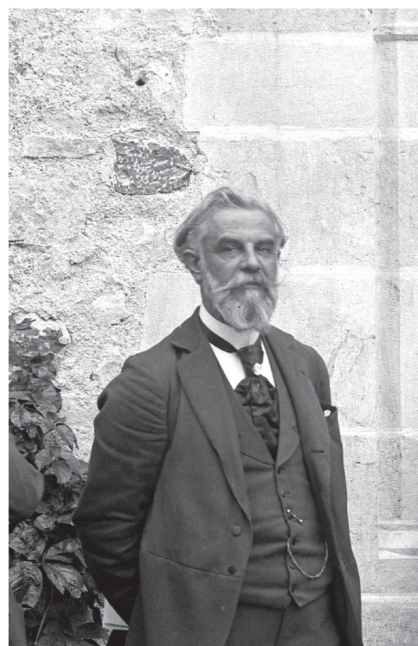
Claire HUGUENIN

Au printemps 2010, le Musée cantonal d'archéologie et d'histoire de Lausanne a mis sur pied, en collaboration avec la Fondation du château de Chillon, une exposition intitulée *Patrimoines en stock. Les collections de Chillon*. Celle-ci présentait, dans une perspective historique, des pièces – mobilier, armes, objets d'art et domestiques – rassemblées pour un musée prévu au château dès 1887, ainsi qu'un échantillon des trouvailles archéologiques exhumées lors des travaux de restauration entrepris, sur le site, dès la fin du XIX^e siècle.

Pour accompagner et prolonger l'exposition, une publication, homonyme, a vu le jour¹. Rédigée par de nombreux spécialistes, elle comporte deux volets. Le premier retrace les étapes du projet et évoque les enjeux d'une telle institution. Le second, composé de gros plans, donne des éclairages sur des aspects variés de la collection, meubles, catelles, étains et divers objets de fouille.

En 1891, l'ingénieur et historien de l'architecture Henry de Geymüller (1839-1909)² (**fig. 1**) définit les caractéristiques de ce musée historique que l'Association du château de Chillon, fondée en 1887, envisage d'installer dans le château de Chillon, une fois l'édifice restauré. Membre influent et secrétaire prolifique de la Commission technique formée en 1889 pour superviser les travaux à venir, il établit avec rigueur le cadre déontologique dans lequel l'intervention devra s'insérer³, de même que les conditions et les spécificités de la future collection⁴.

Ce texte⁵, révélateur d'un aspect moins connu des compétences de Geymüller, mérite d'être cité *in extenso*, non seulement pour goûter la plume savoureuse de son auteur et son sens de la formule, mais encore comme témoignage éloquent d'une problématique complexe. Il rend compte d'une conception muséographique en vogue au déclin du XIX^e siècle, assortie toutefois de contraintes fixées par Geymüller, avant tout défenseur respectueux des monuments historiques, le musée devant prendre place dans un écrin aussi ancien que prestigieux.



1 *Portrait d'Henry de Geymüller, Chillon, août 1898. Détail d'un portrait collectif (ACV, N2 A 1/697, photo Rémy Gindroz).*

LE MÉMOIRE DE 1891

Observations sur la nature du Musée historique du Moyen Age et de la Renaissance à installer au Château de Chillon,

L'idée de l'installation d'un Musée dans le château semble née simultanément avec celle de la restauration de ce monument intéressant.

La Commission technique, dans sa réunion du 3 juillet 1891, s'est prononcée à l'unanimité en faveur de cette nouvelle destination comme base indispensable à la restauration.

La réunion de ces deux idées n'est en effet nullement incompatible avec une solution heureuse, à condition que l'on ne perde pas de vue un seul instant, que le morceau le plus intéressant et d'une valeur incomparable de ce musée sera toujours le château lui-même. On ne saurait donc, sous aucun prétexte, recommander des installations dont la nature tendrait à atténuer ou à troubler le caractère propre du château, et à compromettre ainsi tout ce que l'on se propose précisément d'atteindre par la restauration projetée.

Le Musée qui semble désigné pour ce lieu pourrait comprendre des objets qui par leur nature pourraient se répartir dans les Classes que nous allons indiquer.

Classe I. Le Mobilier naturel du Château

On conçoit que les parties relativement intactes du château, soient garnies de meubles ou d'armures, d'ustensiles ou d'autres objets dans le genre de ceux qui y ont figuré réellement à différentes époques de son passé. Mais tout ce qui dépasserait tant soit peu cette limite – des vitrines ou armoires vitrées trop nombreuses – un entassement de vieilles étoffes et d'objets hétérogènes, tout ce, en un mot, qui au lieu du caractère de grandeur et de sévérité qu'offrent ces salles, même dans leur état actuel, tendrait à leur donner l'aspect d'un magasin de meubles et de bric à brac, tel qu'il existe dans plusieurs salles du château de Heidelberg, nuirait au monument et remplacerait facilement l'intérêt qu'il inspire présentement, par l'ennui d'un certain genre de collections que l'on ne regarde jamais.

Classe II. Des Costumes militaires et des instruments de Guerre

Nous concevrons aussi, afin d'augmenter l'intérêt, que l'on montrât au public quels étaient les moyens de défense aux deux ou trois principales époques du château, quels étaient les costumes des guerriers et leurs armes.

A cet effet on installerait sur les chemins de ronde, au-dessus des mâchicoulis, en face des meurtrières et embrasures de différents types, des figures de guerriers en bois sculpté, par exemple, et peints, comme en en voit en pierre sur mainte fontaine suisse, tenant les différents modèles d'arcs, d'arbalètes portatives ou fixes, fusils de rempart, etc.

Si on le jugeait nécessaire, on compléterait, dans un local figurant arsenal, des séries de types (ne fut-ce que par des

moulages ou des modèles copiés sur des types existant dans des collections suisses ou étrangères), des armes offensives et défensives.

On pourrait compléter ces séries

1° par quelques bonnes photographies (sur pied tournant ou contre les murs);

2° par des copies de dessins anciens;

3° par des peintures servant en même temps de décoration murale, sur grosse toile, imitant les tentures et produites au moyen de copies agrandies d'après des dessins anciens ou des manuscrits – ou d'après d'anciennes tentures, montrant des scènes de guerre, des modèles anciens – la flottille de guerre de Chillon p. ex. d'après les dessins existant chez de Rodt⁶ à Berne.

Classe III. Collection de Fragments d'Architecture

Une nature de musée qui pourrait également trouver, dans certains parties du château, une installation convenable, serait une collection de fragments d'architecture ou de sculpture, provenant de démolitions ou de restaurations de monuments situés dans le Canton. Ainsi par exemple, il serait fort désirable que dans les travaux de restauration de la Cathédrale on sauvât les fragments caractéristiques que l'on aura été obligé de remplacer, tels que chapiteaux, frises, corniches, moulures de la Rosace, sculptures du grand portail, etc. [fig. 2]. Ces collections de fragments devraient, à vrai dire, être annexés à chaque monument en restauration. Faute de place ou d'intelligence de la part de l'architecte, ces témoins qui consoleraient en partie des inconvénients résultant pour l'histoire de l'art, des restaurations même les mieux faites, périssent faute d'un asile convenable et augmentent le domaine de notre patrimoine historique et artistique, irrévocablement perdu. Il y aurait un grand intérêt à en réunir un grand nombre à Chillon.

Tout le monde sait quel charme et quelle attraction des fragments d'architecture prêtent à la Cour de l'Ecole des Beaux-Arts et au jardin du Musée de Cluny à Paris, combien de fois un palais ou une villa italienne doivent une partie de leur charme et de leur intérêt aux collections de fragments encastrés dans leurs murs. Vous avez tous pu vous rendre compte de l'intérêt que prennent les cloîtres de la cathédrale de Bâle, par suite des nombreux monuments qui en revêtent les murs.

Des Galeries ou simples toits en appentis partiellement en fer et verre, mais s'harmonisant avec les galeries des chemins de ronde pourraient être disposés en plusieurs endroits, notamment dans la Cour des lices⁷, aux extrémités de laquelle il y a déjà des hangars, et aussi dans l'ancien cimetière⁸.

Il y a lieu de croire que les chemins de ronde formeraient dès maintenant un abri pour les objets de dimensions moindres et dont le poids pourrait être supporté par des consoles en fer encastrés dans le mur.



2 Chapiteaux de la cathédrale de Lausanne entreposés dans la cour au nord du château Saint-Maire à Lausanne ([Paul Vionnet], 1908 ?). Type de stockage que Geymüller avait certainement à l'esprit en proposant de rapatrier ces pièces à Chillon (ACV, SB 52, Aa 67/5).

Comme type, non pas d'installation, mais du genre d'objets à réunir, citons la collection de fragments d'architecture réunie dans la cour de derrière de l'Université de Genève.

Classe IV. Collections et Séries Diverses

Dans le cas où il deviendrait probable que le Musée de Chillon aurait à recevoir des objets en nombre plus considérable que ce qui serait nécessaire pour reconstituer ce que nous appellerons le *Mobilier naturel du château*, et d'une nature différente, il faudrait alors réunir ces objets en séries ou collections véritables, installées dans des vitrines *ad hoc* et que l'on disposerait dans les parties du château qui ont perdu entièrement leur caractère ancien, et auxquelles on pourrait donner, sans porter atteinte aux droits du passé, tel aspect que l'on voudrait, soit en harmonie avec les collections déterminées, soit en rapport avec la décoration présumable de telle ou telle partie disparue du château. Les emplacements qui actuellement semblent pouvoir être désignés pour une telle destination sont

1° L'emplacement N-N1 des écuries⁹.

2° Eventuellement l'ancienne salle de danse après l'enlèvement des cloisons qui la subdivisent en cellules ou ateliers¹⁰.

3° Tout l'étage des combles, recouvert jadis par un plafond en forme de berceau lambrissé, dont nous avons démontré l'existence lors de la première réunion de la Commission technique et dont on pourrait étudier le rétablissement en ayant soin de rechercher les vestiges des anciennes lucarnes qui l'éclairaient¹¹. On en trouverait d'ailleurs des modèles aux châteaux de Blonay, d'Oron et à Berne même.

M. de Rodt, conservateur du Musée historique de Berne, nous a signalé le musée archéologique de Lindau récemment installé dans un emplacement analogue.

Il va sans dire que ces lucarnes devraient être étudiées de manière à ne s'écarter nullement de l'aspect qui serait démontré avoir été celui du château, quand cet étage des combles était en usage.

Classe V. Tableaux et Peintures murales historiques

Dans les salles où l'exploration archéologique n'aurait révélé aucune trace d'ancienne décoration murale, on pourrait, afin de compléter la décoration de ces salles, exécuter

successivement, et d'après un programme bien étudié, une série de peintures murales [marouflées, c.a.d. sur toile rapportée contre le mur] imitant, suivant les lieux, des tentures ou de véritables peintures murales, retraçant, outre la nature de sujets énumérés dans la Classe II, les principaux événements de l'histoire de Chillon et éventuellement du Pays de Vaud, alternant p. ex. avec une série de portraits des comtes et ducs de Savoie.

Il y aurait dans ces scènes, en même temps qu'un stimulant pour l'art de la Suisse romande, un foyer qui réchaufferait et instruirait le sentiment patriotique du pays.

A l'appui de notre pensée citons comme sujets éventuels

- 1° La Bataille de Chillon dans la guerre des Habsbourg.
- 2° Le Banquet offert à ses prisonniers par Pierre II.
- 3° Le Mariage d'Amédée V, célébré à Chillon en 1272 par lequel Amédée devint l'ancêtre de la maison royale d'Italie.
- 4° L'attaque des Valaisans repoussée par Pierre de Gingins.
- 5° Mort de Pierre de Gingins sur la brèche de la Tour de Peilz.
- 6° Le siège et blocus de Chillon par les Bernois.

7° La galère d'Antoine de Beaufort force le blocus.

8° Délivrance de Bonivard, etc. etc.

Il est incontestable qu'une restauration du château entreprise avec tout l'amour, la prudence et le respect voulus, complétée par l'installation d'un musée basé sur ces principes énumérés, pourrait ajouter à ce beau et célèbre monument des beautés et un intérêt considérables. Mais cela n'est possible que si les promoteurs de cette entreprise se sentent le courage et la force de défendre le monument contre les entreprises d'architectes téméraires et oublieux des devoirs de leur profession envers les monuments du passé et que si un comité des acquisitions, à la fois intelligent et sévère, veille à ce qu'il ne devienne le réceptacle de vieilles défroques, de shakos démodés et d'autres vieilleries modernes.

Si l'entreprise est menée avec toute la sagesse voulue, elle pourra ajouter à ce monument unique de la Suisse un attrait nouveau, analogue comme le fait remarquer M. l'architecte Fivel, à celui du *Castello medioevale* de Turin et qui, dit-il, a inspiré un si vif intérêt.



3 La salle du châtelain (Q), vers 1920. Table, chaises et lustre du XVII^e au XIX^e siècle, poêle de 1602 et copie en fac-similé de 1912 d'un coffre roman de Valère. Parois ornées en 1912-13 d'une peinture murale décorative en chevrons, empruntée à une salle voisine, et de tentures aux motifs tirés de l'antependium ornant, à l'origine, le maître-autel de l'église Saint-Maurice de Thounne (ACV, N2 A 6/16).

LA NATURE DU MUSÉE

Ce texte appelle quelques remarques. Au moment de sa rédaction, le château est encore occupé en partie par les cellules et les ateliers de la Prison centrale, par des dépôts divers et des logements de fonction. Il attire cependant un flot de visiteurs et de pèlerins venus honorer la mémoire de Bonivard, retenu en son sous-sol inhospitalier. Les aménagements de l'époque bernoise puis cantonale masquent toujours de nombreux éléments que les travaux archéologiques ne tarderont pas à mettre en lumière (fig. 4). Geymüller va d'ailleurs devoir supprimer, au vu des découvertes, deux types d'objets. Ce sont d'une part les apports contemporains appelés à illustrer ce que ne peuvent montrer les objets – des épisodes historiques et l'art de la guerre – par le biais de peintures murales, de mannequins ou de photographies. D'autre part, il s'agit des fragments d'architecture vaudoise que Geymüller, se basant sur des exemples réussis, proposait de réunir à Chillon. Volonté réelle ou occasion pour l'auteur de fustiger les architectes irrespectueux du patrimoine confié à leurs soins, et d'attiser la polémique qui l'avait opposé, quelque vingt ans auparavant, à Viollet-le-Duc au sujet de la cathédrale de Lausanne ?

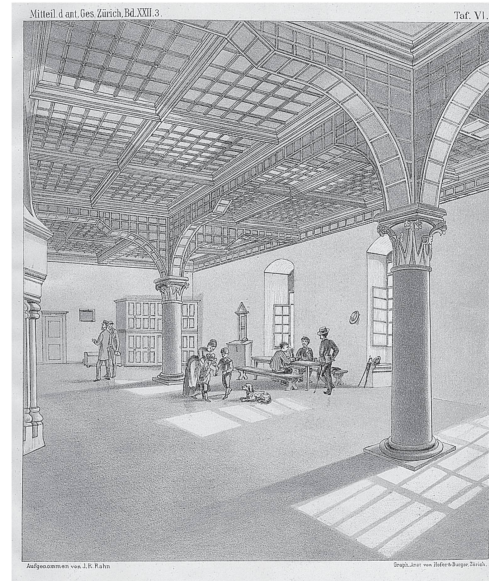
Comme d'autres institutions contemporaines, le musée prévu au château poursuit des buts patriotiques et pédagogiques, en favorisant la connaissance du passé régional et, par ce biais, l'amour du pays.

Il est susceptible d'accueillir des catégories spécifiques d'objets, appréciés avant tout pour leur valeur historique et culturelle. Dans ce contexte, la notion d'authenticité, ou d'unicité, n'a plus cours ; aussi envisage-t-on la juxtaposition d'originaux et de copies pour combler les lacunes dans des séries. Le problème de contrefaçons se pose pour toutes les collections de formation récente, et ce avec d'autant plus d'acuité à Chillon que le projet n'en est qu'au stade des balbutiements (fig. 3).

RESSERREMENT DU CADRE :

LE MÉMOIRE DE 1898

Dès 1896, le chantier de restauration commence véritablement par l'exploration archéologique du château que la Commission technique appelait de ses vœux, comme condition préalable à toute intervention. Les résultats sont encourageants. Sur un autre front, l'envie d'installer à Chillon un musée militaire vaudois du XIX^e siècle prend corps au sein du public et de la classe politique. Geymüller reprend alors la plume en 1898¹², pour réduire au silence les amateurs de vieilleries militaires et redimensionner



4 La grande cuisine bernoise, actuelle salle du châtelain (Q). Dessin de Johann Rudolf Rahn, 1886 (publié dans «Beschreibung des Schlosses Chillon», in *Mitteilungen der Antiquarischen Gesellschaft* 52, Zurich 1888). Décloisonnée en 1836-37, la salle n'a pas encore retrouvé son ampleur d'origine; elle est encore équipée de deux meubles de la fin du XVI^e siècle.

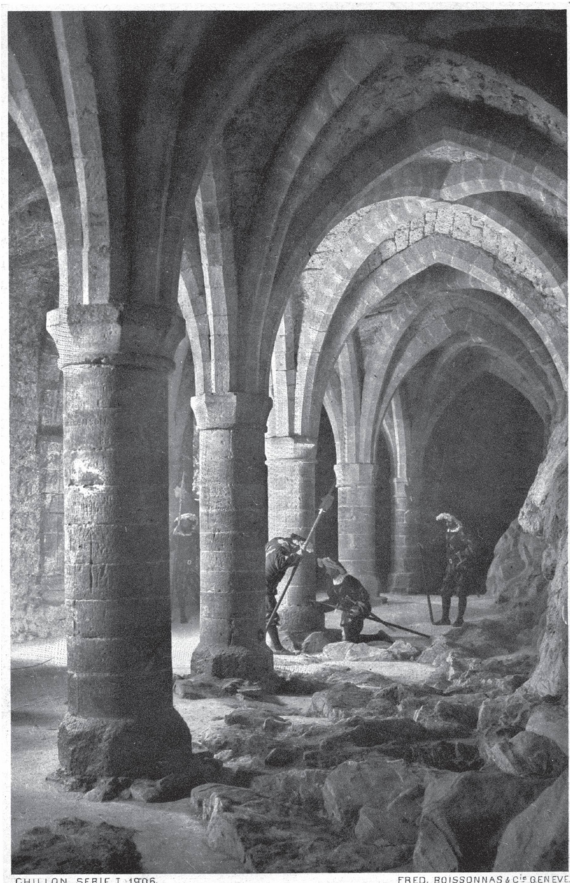
son projet à l'aune des découvertes récentes. Il répète l'obligation impérieuse pour le musée et ses collections de se conformer, avec discrétion, au bâtiment préexistant et à sa destination première.

Un musée dont la nature ne conviendrait pas à Chillon serait un véritable désastre. Il ferait regretter les prisons et l'arsenal, qui tous deux faisaient continuer une partie de la vie pour laquelle le château avait été créé. Un Musée, mal installé, transformera Chillon en cimetière de vieux objets, fera la risée du public éclairé, et détruira la valeur exceptionnelle de ce monument incomparable.

Il accorde toutefois une certaine disparité chronologique parmi les objets exposés, car

il est admissible de penser que les générations qui se sont succédées à Chillon achetaient parfois de meubles neufs et du goût de leurs jours, sans supprimer les meubles plus anciens qui continuaient à figurer dans le mobilier du château.

Les premiers résultats des fouilles et l'espoir, entretenu par l'archéologue Albert Naef (1862-1936), architecte du château depuis 1897, de pouvoir rétablir en l'état primitif un grand nombre de locaux non encore explorés, limitent désormais grandement l'espace dévolu aux apports modernes. L'exposition de fragments d'architecture et les peintures murales à sujets historiques – les classes III et V du mémoire de 1891 – sont dès lors pratiquement



5 Des lansquenets dans la prison de Bonivard. Frédéric Boissonnas, carte postale, 1906 (Collection de l'auteur).

exclues. Sans être aussi fermement condamnée, la présentation des instruments de guerre (classe II) est, dans les faits, sérieusement compromise; nombre de pièces – armes, armures et mannequins – ont déjà été prêtées et/ou déposées à l'arsenal de Morges, sans grand espoir de retour. De rares vestiges iconographiques laissent entrevoir l'aspect qu'aurait pu prendre ce volet pédagogique: une carte postale des mannequins achetés en 1896 et des photographies prises par Frédéric Boissonnas vers 1906 de personnages costumés en lansquenets disposés sur les chemins de ronde et en divers endroits du château (fig. 5).

LES SOURCES D'INSPIRATION

Entre 1891 et 1898, l'éventail des modèles s'est aussi enrichi. En 1891, l'exemple le plus pertinent était sans conteste le *Borgo medievale*, construit en 1884 à Turin pour une exposition temporaire devenue permanente vu son succès. Ce concentré de la production architecturale piémontaise du XV^e siècle était familier à Théodore Fivel

(1828-1894), architecte diocésain à Chambéry, et membre de la première Commission technique; il est le premier à dresser des parallèles entre la réalisation italienne et les desseins nourris à Chillon, en particulier pour les reconstitutions d'intérieur réalisées au château du *Borgo*, élaborées à partir d'emprunts régionaux.

Puis dans l'intervalle, trois grandes institutions ont vu le jour en Suisse; les musées historiques de Berne et de Bâle sont inaugurés en 1894 et le Musée national à Zurich ouvert en 1898¹³. Chacune d'elles donne à voir des séquences de chambres historiques – soit le concept d'une salle-cadre en parfaite harmonie avec son contenu – déclinées en diverses variantes, du transfert d'une pièce originale dans un établissement muséal aux compilations et citations variées¹⁴. Elles affichent un mode de présentation en opposition avec l'entassement traditionnel d'objets dans des vitrines cher aux musées du XIX^e siècle. Et Geymüller de rêver sur un ton emphatique à une muséographie d'ambiance selon l'expression de Bernard Zumthor¹⁵ qui immerge le visiteur dans l'atmosphère d'un passé revisité et qui, à Chillon, pourrait s'exprimer avec une ampleur nouvelle et inégalée.

En somme il faut que le château tout entier de Chillon, dans son ensemble, soit traité dans le même esprit que l'on a fait régner au Musée historique de Bâle, au Musée national suisse, dans la série intéressante et si bien installée des anciennes chambres. On a réuni, dans chacune d'elles, que des objets pouvant constituer son mobilier naturel, et, autant que possible, d'une époque contemporaine à l'architecture de la chambre elle-même, avec ses belles portes, boiseries et plafond.

Figurez-vous, Messieurs, ce que sera alors un édifice tout entier – tel que Chillon – complété, ressuscité de cette manière-là. Alors on aura créé une restauration dans le sens le plus complet du mot, en même temps qu'un musée historique vivant. Au lieu, comme à Bâle et à Zurich, d'une série de chambres sans connexion entre elles, tirées de maisons et de villes différentes, vous aurez un édifice tout entier, un château tout entier, traité dans cet esprit là. Et quel château quand il s'appelle Chillon!

Vous pourrez alors dire que, plus heureux que Napoléon III et Viollet-le-Duc, vous aurez créé dans des conditions meilleures, et espérons-le plus sages, ce que ces hommes là avaient commencé de faire, mais ne purent réaliser au célèbre château de Pierrefonds.

Avec ces exemples – le *Borgo medievale* de Turin qui fait la part belle aux reconstitutions, les musées de Berne et de Bâle, lequel par ailleurs illustre les défauts à éviter dans un bâtiment historique converti en musée, le Musée national à Zurich, dont la renommée dépasse largement les frontières helvétiques – Geymüller s'appuie sur des valeurs sûres, pour proposer à Chillon une solution au goût du jour en

résonance avec l'historicisme ambiant: un type de mises en scène juxtaposant originaux et copies, disposant les objets naturellement sans l'écran des vitrines, en bref un musée vivant. Dans sa fronde lancée contre ces dispositifs, l'auteur fait une concession, il tolère des armoires vitrées dans certains cas, position que Naef juge pour sa part dangereuse.

Geymüller détermine aussi avec concision la nature et les limites chronologiques du musée, à savoir le « musée du mobilier, de l'armement et de la décoration naturelles du château de Chillon jusqu'à la fin de l'époque du Rococo vers 1780 ». La nouvelle date butoir peut surprendre, la Renaissance cédant le pas au Rococo; elle correspond à une page peu glorieuse de l'histoire du château, déserté par les baillis depuis près de 50 ans et transformé en vaste entrepôt. L'auteur se doit-il de composer avec des pièces, notamment des meubles de la fin du XVIII^e siècle, déjà entrées dans les collections?

Un appel aux autorités à établir un règlement arrêtant ces dispositions, à entériner les types d'objets susceptibles d'être retenus et à créer une commission des acquisitions supervisée par l'architecte du château, reste lettre morte. Mais cette intervention musclée de 1898, dont on ne sait en définitive si elle visait à faire l'apologie d'un musée idéal ou à museler tout débat sur le sujet, portera des fruits. Dès lors, il est admis que tout projet d'aménagement du musée est subordonné à l'approbation du programme de restauration et que sa réalisation est ajournée *sine die*.

L' AULA NOVA, L'UNIQUE SALLE DU MUSÉE DE CHILLON

Par ailleurs, la rhétorique de Geymüller comporte une ambiguïté, lourde de conséquences inattendues, certes, sur l'aménagement intérieur du château. Ce dernier constitue la pièce maîtresse du futur musée, formule érigée en poncif et que Naef ne se fait faute de répéter encore en 1927¹⁶; en même temps il peut accueillir, avec discrétion, des collections, le mobilier dit naturel du château dans les salles reconstituées, et en quantité encore plus limitée, des éléments hétérogènes relégués en des endroits neutres. Ce flottement va donner lieu à un résultat pour le moins contradictoire: la primauté accordée au contenant ne permettra la création que d'une seule salle de musée, l'*aula nova* en 1926 (fig. 6); on y expose meubles, armes, objets domestiques, toutes époques confondues, mais surtout modernes, en grande partie issus d'acquisitions et de dons des années 1920. La salle n'est équipée que d'une vitrine, maigre tribut accordé aux milliers de trouvailles archéologiques mises au jour sur place dès 1895, considérées pourtant comme des documents d'importance



6 *L'aula nova*, vers 1930. Carte postale (Fondation du château de Chillon).



7 *Pichet* du XIII^e siècle, confectionné en 1904 par la poterie Jaccard de Renens, sur la base de fragments découverts dans le fossé. Présenté dans la domus clericorum (MCAH, PM/4182. Photo Fibbi-Aeppli).

capitale, tant pour les restaurations que pour d'éventuelles reconstitutions. Plusieurs années s'écouleront avant l'installation de vitrines dans la *domus clericorum*¹⁷ (fig. 7) puis dans l'*aula nova* vers 1970 en réponse à des normes de sécurité plus strictes. Les autres salles, reconstituées en leur état primitif, soit médiéval pour la plupart, auraient dû accueillir ce fameux mobilier dit naturel, médiéval donc avec quelques concessions aux variations du goût de ses habitants successifs. Autant dire, une mission impossible. Ainsi, tout en se réclamant des principes fondateurs, les différents responsables recueillent, au gré des opportunités, des éléments datant en majorité du XVII^e au XIX^e siècle qui vont envahir, sans distinction, tous les locaux. Disposés librement dans les salles, sans contrainte chronologique, thématique ou stylistique vu que le château n'est pas un musée, ces objets, dont la qualité et la diversité ne sont pas remises en cause ici, se contentent d'animer l'espace. Ils expriment davantage la vision de nos prédécesseurs du début du XX^e en matière d'ameublement d'un château médiéval, qu'ils ne remplissent le rôle qui leur fut assigné en 1898 : donner au visiteur l'illusion que le château est

encore peuplé par les générations successives qui ont habité l'antique forteresse et résidence princière [et] que les habitants n'ont quitté que pour un instant la salle où [il] se trouve.

Force est de constater, ne serait-ce que du point de vue des datations, que parmi les occupants fantomatiques que le visiteur aura peut-être la chance de croiser en chemin, il rencontrera plus volontiers un bailli, un Anglais fortuné ou le gendarme de l'époque cantonale qu'un noble savoyard.

NOTES

¹ *Patrimoines en stock. Les collections de Chillon*, dir. par Claire HUGUENIN, Lausanne 2010 (Document du MCAH).

² Sur Henry de Geymüller, cf. *Heinrich von Geymüller (1839-1909). Architekturforscher und Architekturzeichner*, (cat. expo, Bibliothèque universitaire de Bâle – Bibliothèque universitaire de Graz), dir. par Josef PLODER & Georg GERMANN, Bâle 2009. Voir aussi les articles de Paul BISSEGER et de Jean-Michel LENIAUD dans ce numéro de *MVD*.

³ HENRY DE GEYMÜLLER, *Château de Chillon, Commission technique, II. Jalons pour le programme de la restauration et principes fondamentaux sur lesquels elle devra se baser*, manuscrit, 1891. Imprimé, Lausanne 1896.

⁴ *Patrimoines en stock* 2010 (cf. note 1), en particulier les deux premières contributions : Claire HUGUENIN, « Chillon et ses musées. Un jeu de compromis », pp. 12-53, et Dave LÜTHI, « Un musée d'histoire ? », pp. 54-59.

⁵ HENRY DE GEYMÜLLER, *Château de Chillon. Observations sur la nature du Musée historique du Moyen Age et de la Renaissance à installer au Château de Chillon*, octobre 1891 (ACV, N2, J 7.a 3). Les phrases soulignées par l'auteur sont présentées ici en italique.

⁶ Eduard von Rodt supervisait alors la construction du musée historique de Berne. Cf. Chantal LAFONTANT VALLOTTON, *Entre le musée et le marché. Heinrich Angst : collectionneur, marchand et premier directeur du Musée national suisse*, Berne 2007, p. 77.

⁷ Actuellement 4^e cour ou cour de courtine (H).

⁸ Actuellement cour (G) dite ancien *pelium*. Considérée comme un cimetière sur les anciens plans, à tort comme va le démontrer l'exploration archéologique.

⁹ Occupés par des locaux techniques et des logements, fonction qui va subsister longtemps. Actuellement accueil (N-N1).

¹⁰ Actuellement l'*aula nova* ou salle du musée de Chillon (Q).

¹¹ Les deux toits en berceaux reconstruits à l'étage supérieur (Q et U2) occupent les combles jusqu'à la charpente.

¹² HENRY DE GEYMÜLLER, *Des rapports et relations entre le château de Chillon et le Musée historique projeté*, Mémoire de la Commission technique, 15 novembre 1898, texte manuscrit, autographié en 1899 (ACV, N2 J 14.a 6). Les citations suivantes sans renvois sont tirées de la même source.

¹³ Pour l'histoire de ces trois institutions, voir LAFONTANT VALLOTTON 2007 (cf. note 6).

¹⁴ Beno SCHUBIGER, « Period Rooms' als museographische Gattung : 'Historische Zimmer' in Schweizer Museen », in *Revue suisse d'art et d'archéologie* 66, 2009, pp. 81-112; LAFONTANT VALLOTTON 2007 (cf. note 6).

¹⁵ Cité dans LAFONTANT VALLOTTON 2007 (cf. note 6), p. 312.

¹⁶ *Journal des travaux, des fouilles, trouvailles accidentelles, incident... etc, de l'exploration archéologique du Château*, XIII, 6 juillet 1927, p. 2271 : séance de la Commission du mobilier (ACV N2 F 3/ 13).

¹⁷ Etage inférieur (G).